

JOURNALIER SURNUMÉRAIRE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

La Ville de Coteau-du-Lac est une ville dans la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges (MRCVS), située dans la région de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, en Montérégie. Elle compte plus de 7 000 habitants et est en pleine expansion depuis les dernières années.

NATURE DU TRAVAIL

La Ville de Coteau-du-Lac est à la recherche d'une candidature pour combler un poste de journalier surnuméraire pour le Service des travaux publics.

Sous l'autorité du contremaître ou du chef d'équipe, le rôle principal du titulaire consiste à effectuer individuellement ou en équipe, divers travaux d'entretien général ayant trait aux activités relatives aux infrastructures municipales au niveau de la voirie, de l'aqueduc, des égouts, d'entretien de bâtiments, de parcs et de terrains de jeux, de l'horticulture ainsi que toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

PRINCIPALES TÂCHES

- Utiliser divers outils mécaniques ou électriques ;
- Procéder à l'installation et l'entretien de panneaux de signalisation ;
- Effectuer le marquage des lignes sur la chaussée ;
- Exécuter des travaux manuels tels que la coupe de gazon, l'enlèvement de la neige, le creusage et le remplissage de trous et de tranchées ;
- Effectuer l'entretien et la réparation des bâtiments ;
- Effectuer la réparation d'aqueduc et d'égouts ;
- Participer à l'entretien et au suivi de l'entretien mécanique des véhicules ;
- Effectuer les travaux reliés à l'horticulture.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES

- Posséder un diplôme d'études secondaires V ou l'équivalent ;
- Posséder 2 années d'expérience dans le domaine de la classe d'ouvrier ;
- Posséder des habiletés physiques pour exécuter des travaux manuels ;
- Avoir de bonnes capacités pour le travail d'équipe ;
- Se rendre disponible à travailler sur des horaires variables ;
- Posséder une certification en santé et sécurité sur les chantiers ;
- Être ponctuel et responsable ;
- Détenir un permis de conduire de la classe 3 valide ;

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le poste offert est temporaire sur une base 40 heures par semaine maximum de 760 heures par année ;
- Le niveau de classification du poste est de la classe 7a ;
- Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur ;

POSTULER

Toutes personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le numéro du **CONCOURS #2017-08 (JOURNALIER SURNUMÉRAIRE)** avant **16 h 30 le 11 mai 2017**.

Par la poste : Ville de Coteau-du-Lac
342, chemin du Fleuve
Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0

Par courriel : ressourceshumaines@coteau-du-lac.com

Par télécopieur : (450) 763-0938

Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le générique masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.